

**Christian PURTSCHET et André VALANTINO : Sociologie électorale en Afrique du Nord**, Préface de Georges BURDEAU, Travaux et Recherches de la Faculté de Droit de Paris, P.U.F. 1966, 234 p.

La collection « Travaux et Recherches de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris » présente le grand mérite de publier un certain nombre d'études, lesquelles, sans cela, seraient restées inédites ou réservées à quelques amateurs de bibliothèques qui ont l'heureuse chance de se rendre à Paris. En effet, beaucoup de mémoires, soutenus dans le cadre des différents diplômes d'études supérieures, méritent d'être connus et il est regrettable que la plupart d'entre eux, surtout en province, restent à l'état de travaux dactylographiés et rangés dans les arrières-salles de bibliothèques.

L'ouvrage intitulé *Sociologie électorale de l'Afrique du Nord* est donc le résultat de deux mémoires soutenus respectivement en 1960 et 1964, relatifs l'un à l'Algérie (durant l'indépendance) et l'autre au Maroc.

I. Le mémoire de M. Purtschet porte sur *les élections législatives de novembre 1958 en Algérie*, (p. 1 106) c'est-à-dire sur les élections intervenues après les manifestations de Mai 1958 et le changement politique qui en résulta en France. On peut s'interroger sur l'intérêt qu'il y a d'étudier une opération que M. Burdeau résume remarquablement dans la préface de l'ouvrage (P.VI) : « En ce qui concerne l'élection algérienne, ce qui frappe c'est son caractère en quelque sorte artificiel (...) à raison du fait que l'opération électorale n'a pas profondément engagé la conscience politique algérienne. Candidats réticents, électeurs peu avertis de la portée de leur geste, programmes équivoques, toute une série de facteurs ont contribué à faire de l'élection une cérémonie dont les protagonistes jouaient un rôle qu'ils ne « sentaient » pas. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, du désenchantement des lendemains ? ».

Cependant l'étude de M. Purtschet garde son intérêt dans la mesure précisément où elle montre selon nous, que ces élections furent une opération de dupes, à l'image des « fameuses journées de mai 1958 ».

Que l'on parcourt l'un ou l'autre des six chapitres consacrés successivement aux « problèmes posés par les élections en Algérie », aux « candidats », aux « électeurs », à la « campagne électorale », aux « opérations électorales » et aux « élus », on constate que ces élections reposent sur un tissu de contradictions et finalement sur du vide. L'auteur

relève, avec pertinence, les oppositions et les incompréhensions entre les autorités de Paris et les comités algériens, les militaires et les civils, les partisans de l'Algérie française entre eux, etc. Mais la contradiction fondamentale réside, à notre avis, dans l'écart entre la volonté des autorités, coloniales, d'une part, et la volonté exprimée ou refoulée de la population musulmane, d'autre part. Dans ces conditions, il est évident que l'analyse de sociologie électorale ne peut que déboucher sur un constat de carence : en l'absence de volonté populaire, il ne reste plus qu'à décrire un mécanisme qui tourne dérisoirement à vide.

C'est ce à quoi s'est appliqué courageusement l'auteur, qui décrit les efforts et les astuces déployés par les autorités civiles et militaires pour trouver des électeurs et des candidats. S'agissant des candidats, il fallait que les deux tiers des élus soient musulmans — il note que l'armée, chargée de leur recrutement, se trouve devant d'énorme difficultés car les signes lui imposent d'éviter les célèbres « pré-fabriqués », que Soustelle lui même qualifiait de « pseudo-élus (qui) installés dans leurs sièges grâce à la fraude électorale, le plus souvent illetrés et fréquemment malhonnêtes, ne représentent rien ni personne, ne jouissent d'aucune influence dans leurs circonscriptions, et ne rendent même pas service à l'administration qui les a faits » (p. 7). L'auteur, ayant dressé la liste des candidats retenus, constate que la bourgeoisie algérienne éclairée s'est tenue à l'écart de la compétition, mais sans nous dire pourquoi ; la raison est pourtant simple, c'est que ses représentants (médecins, avocats, pharmaciens...) sont tout bonnement soit en prison, soit en exil, soit en France. Avec le retrait des candidatures libérales ou dites progressistes, les élections se réduisent à une fête de famille entre « intégrationnistes » dont M. Purtschet démêle les rapports et querelles. A travers les développements, on revit cette période de jeux, de combines, de complots, d'affrontements entre tendances et factions qui n'ont rien à envier au « système » qu'ils venaient d'abattre.

Dans l'ensemble, M. Purtschet reconstitue fidèlement les événements qui ont entouré ces élections et l'on suit aisément sa démarche qui essaie d'ordonner les menus faits et d'éclairer les données générales à partir des intentions et des arrière-pensées des différents acteurs.

Faisant appel à beaucoup de citations et de déclarations, il restitue à chacun son dû, tout comme dans un souci d'exactitude il dresse une liste des députés assortis d'une petite biographie. Parlant du déroulement des élections, sans reconstituer le contexte de guerre, il a des phrases suffisamment évocatrices du climat de l'époque : les militaires vont « chercher » les électeurs en camion, les urnes itinérantes sont transportées par des chars (belle image de la liberté de vote, ajouterons nous), les officiers des S.A.S. réquisitionnent des électeurs pour les faire voter plusieurs fois jusqu'à concurrence du nombre d'électeurs inscrits ! Enfin les éternelles contestations, cette fois, elles sont le fait des européens. C'est qu'à leur tour, ils font connaissance avec les mille et un truquages réservés habituellement au second

collège. Non sans cynisme et hypocrisie, l'ineffable directeur de l'*Echo d'Alger*, Alain de Sérigny, découvre l'apparition « de graves irrégularités électorales ». Il a fallu attendre 1958. Dame ! le second collège n'en a plus le monopole...

Les élections algériennes étaient en effet « organisées » ou, selon l'expression consacrée, « préfabriquées ». M. Purtschet n'a aucune peine à trouver des preuves chez des hommes d'opinions très différentes : le gouverneur général Soustelle, le maire d'Alger Chevallier, le journaliste suisse Favrod, le journaliste d'extrême droite Pierre Fontaine etc. Mais en cherchant à expliquer pourquoi il en est ainsi, au lieu de se livrer à une analyse poussée des faits, l'auteur se contente d'affirmations de principe et se réfugie derrière des affirmations non moins gratuites de certains observateurs. Ici, la méthode de M. Purtschet est prise en défaut, car elle pose un postulat selon lequel la masse algérienne est *incapable* de comprendre le sens des élections et à partir de là elle tente de justifier leur « fabrication ». Ce postulat revient tel un leitmotiv, légèrement atténué par l'appel fait à l'analphabétisme :

— « chez les musulmans, à cause de leur faible degré de développement économique, social et intellectuel, des élections au sens occidental du terme (nous devons comprendre libres semble t-il) sont très difficilement réalisables » (p. 5).

— « l'administration était un tuteur indispensable » car « il fallait, dans la mesure du possible, préparer les populations à être aptes un jour à voter sainement (sic), c'est-à-dire sans obéir aveuglément aux directives de l'administration ni risquer d'être la proie des démagogues » (p. 8) elle ne saurait être autre car le corps électoral « non encore majeur, a toujours besoin d'un tuteur » (p. 11).

« Le niveau de culture politique des campagnes reste à peu près semblable à celui d'avant la rébellion c'est-à-dire très bas » (p. 11). Or, précisément, l'on sait que l'originalité de la révolution algérienne est d'avoir pris racine dans les campagnes où elle a recruté non seulement les combattants, mais aussi les responsables et les dirigeants. Si l'on n'admet pas que la guerre d'Algérie a politisé les campagnes, nous voyons mal comment expliquer la naissance de l'autogestion considérée par tout le monde comme un mouvement de la base, ( la campagne), imposé au sommet.

Quant à l'affirmation selon laquelle la masse algérienne est « mineure », il ne suffit pas de l'expliquer par un tour de passe-passe en faisant allusion au référendum intervenu en Guinée et en Côte d'Ivoire où des votes massifs en sens opposés (98 et 99 %) ont approuvé la position des dirigeants. Nous aimerons savoir quand a-t-on laissé la liberté de vote à cette « masse inculte » pour tirer des conclusions sur son aptitude à comprendre ou non l'opération électorale. C'est là tout le problème. Il se trouve précisément que ce « peuple inculte » a montré vigoureusement son aptitude civique et politique après l'indépendance et ce dans un cadre pourtant étroit, celui du parti unique.

En effet, lors des élections de 1963 (référendum, élections présidentielles et législatives) tout comme lors des élections communales de 1967, alors que le F.L.N. est seul à contrôler le pays, l'abstention — qui dans ce cas signifie souvent désapprobation — fut assez élevée (jusqu'à 40 % dans certaines circonscriptions). Donc pourvu que les électeurs bénéficient d'une relative liberté, ils savent prouver d'une façon ou d'une autre leur *maturité* politique. La masse algérienne pas plus qu'une autre masse n'est prête à suivre l'administration ou les démagogues si l'on ne manipule pas matériellement les opérations, contrairement à ce que croit M. Purtschet.

Toujours fidèle à son postulat sur l'incapacité des électeurs musulmans, l'auteur déclare qu'il a fallu expliquer et simplifier le sens du vote en leur disant que le bulletin blanc signifie « Je veux que De Gaulle reste au pouvoir » et le bulletin violet « Je veux que De Gaulle s'en aille » (p. 48) Mais en fut-il autrement pour les électeurs « évolués » de France ?

N'est ce pas justement le grand reproche fait au général De Gaulle de ravalier référendum et élections à un plébiscite pour sa personne ? Peut-on croire réellement que la majorité des électeurs « évolués » français a d'autres motivations que le soutien ou l'opposition à la personne du général ? Qu'il suffise de renvoyer l'auteur et le lecteur aux excellentes analyses de sociologie électorale faites en France.

Autre affirmation très contestable de M. Purtschet, quant il écrit : « Dans les campagnes, où les communautés vivent ensemble, la confiance des musulmans vis-à-vis des européens qu'ils connaissent bien reste entière et n'a pas été altérée par les événements » (p. 55), surtout, notait-il auparavant, dans « les petits villages et les fermes où les européens parlent l'arabe et où *tout le monde vit ensemble, exactement comme dans n'importe quel village d'Europe* » (p. 54) et c'est nous qui soulignons). On se laisserait convaincre si l'auteur nous citait un seul nom de ces idylliques villages. Nous ne nions point que d'excellents rapports et des amitiés profondes aient existé entre européens et algériens *individuellement* mais soutenir que rapports existaient entre *communautés*, c'est encore une fois souscrire à un mythe illusoire. D'ailleurs quand l'auteur en appelle au témoignage de Jacques Chevallier, d'après lequel nombre d'européens intervenaient auprès de lui en faveur d'un algérien, il contredit sa propre thèse et confirme la nôtre : il s'agit bien de rapports individuels et, en somme, chaque pied-noir avait son « bon » algérien....

Il est donc regrettable que M. Purtschet répète des affirmations contestables en se couvrant uniquement derrière des auteurs (M. Le Tourneau, M. Bousquet) dont nous n'ignorons pas la connaissance du Maghreb, mais dont il nous est permis de récuser certains jugements de valeur cités par l'auteur :

— Pour M. Le Tourneau, les problèmes politiques, économiques, sociaux, « tout cela est parfaitement étranger à cette masse musulmane qui n'y comprend rien et (...) ne peut rien y comprendre » (p. 5) ;

— Pour M. Bousquet, c'est la tirade classique d'après laquelle l'arabe ne comprend que la force : « l'immense masse campagnarde, composée de « croquants » (sic) totalement illettrés et de leurs épouses, c'est cela le corps électoral de 1958. Ce corps, incapable d'avoir une opinion politique, obéit aujourd'hui à l'armée, comme il obéira demain à Thorez ou à Ferhat Abbas s'ils sont les plus forts » (p. 37). Et notre « spécialiste averti » du Maghreb d'invoquer, sans rire, la « science », en ajoutant que son appréciation est « un fait objectif qui s'impose à l'observation scientifique ». Pour être « éminent spécialiste », on n'en est pas moins partisan. Nous préférons, pour notre part des spécialistes moins « éminents » mais plus objectifs.

II. Le second mémoire de M. Valantino concernant *le référendum marocain du 7 décembre 1962* (p. 107-230) montre justement que le peuple marocain voisin saisit la portée de son geste électoral car une relative liberté lui est accordée et, surtout, parce que le scrutin concerne directement son destin politique puisqu'il s'agit de se prononcer sur un texte visant à transformer une monarchie traditionnelle de droit divin en une monarchie constitutionnelle.

Dans une première partie, M. Valantino pose le cadre général où se déroule l'opération en situant les forces, les hommes qui s'affrontent ainsi que les idées dont ils se réclament. Apparemment deux tendances s'opposent : d'une part une « gauche » avec l'UNFP, le PDG, l'UMT, l'UNEM et le Parti Communiste dissous, d'autre part une tendance « droite » avec le Parti des libéraux, l'Istiqlal et le Mouvement Populaire. En vérité, comme le note l'auteur, ces tendances ne sont pas homogènes ; par ailleurs, une autre force pèse de façon décisive sur tout : la volonté royale, c'est de là, qu'en fait, tout émane et tout aboutit. « l'idée d'un roi arbitre entre les diverses tendances de l'opinion (...) ne fut pas respectée » (p. 131) et les griefs de l'opposition sont nombreux :

— désaccord avec la procédure d'élaboration du projet constitutionnel par un *conseil nommé* par le souverain et non par une assemblée constituante ;

— contenu de la constitution, notamment l'importance des pouvoirs reconnus au Roi et les règles d'hérédité ;

— déroulement du référendum avec le monopole des moyens d'information au profit des forces favorables, et les diverses pressions exercées sur les électeurs ;

— intervention personnelle du Roi pour faire adopter *sa constitution*.

C'est donc à juste titre que M. Valantino fait une place à part à l'attitude royale en la distinguant même de celle des forces qui le soutiennent. Ces dernières furent plus ou moins zélées dans leur royalisme ; le Parti des Libéraux contrairement à son nom fut le plus excité contre les opposants, au point que sa « campagne » référendaire a plus tenu de l'action psychologique ou de la campagne d'intoxication — type deuxième bureau — que de la propagande électorale » (p. 142).

Toutefois et malgré les intimidations du pouvoir contre l'UNFP, la campagne électorale fut vigoureuse et fit souvent appel à des débats d'idées de haute tenue sur les institutions, la politique économique et sociale, les libertés publiques. Evidemment il y avait une flagrante inégalité entre les moyens dont disposaient le pouvoir et ses soutiens d'un côté, les opposants de l'autre. C'est avec raison que l'auteur note le monopole du pouvoir sur les moyens d'information audio-visuels, dont l'importance est capitale dans les pays sous-développés largement analphabètes (p. 164 et suivantes). Il est évident alors que les résultats s'en ressentiront d'autant plus que de nombreuses irrégularités ont été commises.

La seconde partie de l'analyse du référendum marocain essaie de retracer la physionomie du scrutin au moyen de cartes, de tableaux et de graphiques accompagnés de commentaires assez clairs et le lecteur reste sur sa faim. Certes, l'auteur n'a pas pu disposer de toutes les données nécessaires pour une bonne « photographie » du référendum et c'est déjà heureux qu'il ait pu obtenir celles qui sont rapportées. Toutefois, il s'est engagé dans des voies incertaines, en voulant distinguer un « Maroc intérieur » et un « Maroc extérieur », une « zone sud » et une « zone nord », un « Maroc occidental » et un « Maroc oriental », il semble découper abstraitement et sans justification suffisante le territoire marocain. Nous ne méconnaissons point la déterminisme géographique en science politique, mais il nous semble que d'autres facteurs : humains, économiques, sociaux, culturels, expliqueraient mieux les nuances qui apparaissent entre les régions. Reconnaissons que la tâche n'est pas aisée et finalement louons la prudence de M. Valantino qui ne prétend point dessiner la *carte électorale* du pays. Ce n'est que pour certaines zones particulières qu'il se montre plus précis car il est alors sûr de ses conclusions en raison d'une assise indiscutable de l'un ou l'autre des partis marocain.

Au total cette intéressante étude pêche par une certaine abstraction, car il manque quelques « portraits » aussi bien des principaux partis, de leur assise populaire que des régions marocaines et de leur vie politique. En tout cas, en faisant contrepoint à l'étude de M. Purstchet, elle montre toute la différence qu'il y a entre des élections *authentiques* même affectées d'irrégularités et des élections plaquées *artificiellement* dans un pays en guerre et à l'encontre de la volonté d'un peuple.

Ahmed MAHIOU.